

CERTIFICAT DE SUPERFICIE PRIVATIVE DANS LE CADRE DE LA VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER

Loi 96-1107 du 18 décembre 1996 et décret n° 97-532 du 23 mai 1997.
Articles 4-1 et 4-2 du décret n°67-223 du 17 mars 1967.

A DESIGNATION DU BATIMENT	
Nature du bâtiment : Maison individuelle Nombre de Pièces : Etage : Numéro de lot : Référence Cadastrale : NC	Adresse : 29 rue DU BOIS 59100 ROUBAIX Bâtiment : Escalier : Porte : Propriété de: [REDACTED] 29 RUE DU BOIS 59100 ROUBAIX Mission effectuée le : 19/06/2023 Date de l'ordre de mission : 16/06/2023 N° Dossier : 119759 [REDACTED]

Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné, concerné par la loi 96-1107 du 18/12/96 est égale à :

Total : 23,81 m²
(Vingt-trois mètres carrés quatre-vingt-un)

B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL

Pièce ou Local	Etage	Surface Loi Carrez	Surface Hors Carrez
Escalier	3ème	0,00 m ²	0,00 m ²
Cuisine	3ème	8,13 m ²	0,00 m ²
Salle d'eau	3ème	2,03 m ²	0,00 m ²
W.C.	3ème	0,85 m ²	0,00 m ²
Salon	3ème	7,58 m ²	0,00 m ²
Chambre	4ème	5,22 m ²	0,00 m ²
Total		23,81 m²	0,00 m²

Annexes & Dépendances	Surface Hors Carrez
Total	0,00 m²

La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par ATHOS Solutions Nord - Pas-de-Calais qu'à titre indicatif.

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

Le Technicien : Emmanuel DESCATOIRE	à CAPINGHEM , le 19/06/2023 Nom du responsable : BOUGH Christophe

DOCUMENTS ANNEXES

Croquis N°1

